

MAIRIE D'ELNE

Compte administratif 2021

Note de présentation brève et synthétique

1) Le cadre général du compte administratif

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation – elle est disponible sur le site internet de la mairie <https://ville-elne.fr>

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes émises au cours de l'année 2021.

Elles sont réparties sur deux sections en fonction de leur nature :

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et toutes les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la commune qui reviennent régulièrement chaque année. Elle comprend d'autre part, le remboursement des intérêts d'emprunts.

La section d'investissement comprend toutes les dépenses d'équipements durables de la commune (travaux d'infrastructures, construction et aménagement de bâtiments, acquisition d'immeubles, de matériel et de mobilier etc...)

Elle comprend également le montant du remboursement du capital des emprunts.

2) Le contexte national et communal

Au 1^{er} janvier 2021, la population de la commune est de 9 217 habitants (source INSEE)

L'effectif de la commune se compose de 133 agents titulaires, de 38 agents contractuels et de 19 agents en « contrat aidé » PEC subventionnés par l'Etat.

Malgré la quatrième vague épidémique, l'impact économique de la crise sanitaire a été moins fort qu'en 2020. Grâce à la progression de la vaccination contre la COVID-19, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021 favorisant la reprise de l'activité en France.

Cette reprise économique s'est nettement fait sentir au niveau de la commune aussi bien au niveau des dépenses qu'au niveau des recettes de fonctionnement. Le volume des dépenses d'investissement étant resté stable par rapport à 2020.

3) Budget communal – compte administratif 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (Evolution par rapport au CA 2020)

La section de fonctionnement

		DEPENSES				
Désignation		Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution % 2020/2021
	011 Charges à caractère général	2 041 505.31	24.65	2 504 370.70	26.07	22.67
	012 Charges de personnel	5 179 825.14	62.54	6 024 111.33	62.71	16.30
	65 Autres charges de gestion	567 231.90	6.85	605 724.69	6.31	6.79
	66 Charge financière	457 257.25	5.52	427 126.74	4.45	- 6.59
	67 Charges exceptionnelles (subv. appels à projets – FISAC + divers)	36 146.74	0.44	44 267.78	0.46	22.47
	Total des dépenses réelles	8 281 966.34	100,00	9 605 601.24	100,00	15.98
	68 Dotations aux provisions	532 000.00		110 190.00		
	<i>Opérations d'ordre</i>	400 664.15		768 901.76		
	Total de la section	9 214 630.49		10 484 693.00		

		RECETTES				
Désignation		Montant 2020	%	Montant 2021	%	Evolution % 2020/2021
	013 Atténuation de charges (remb.I.J.)	229 392.89	2.42	126 877.36	1.21	- 44.69
	70 Produits de services	452 973.15	4.77	728 564.49	6.95	60.84
	73 Impôts et taxes	6 909 170.91	72.75	7 631 732.75	72.85	10.46
	74 Dotations et Participations	1 538 055.50	16.19	1 641 585.89	15.67	6.73
	75 Autres produits de gestion courante	367 814.69	3.87	347 239.44	3.31	-5.59
	Total recettes courantes	9 497 407.14	100,00	10 475 999.93	100,00	10.30
	76 Produits financiers	40,62		35.21		
	77 Produits exceptionnels (dont cessions)	91 714.59	0.96	456 173.32	4.17	
	78 - Reprise sur provisions contentieux et créances irrécouvrables	13 149.01	0.14	6 869.18	0.06	
	Total des recettes réelles	9 602 311.36	100,00	10 939 077.64	100,00	
	<i>Opérations d'ordre</i>	25 976.88		119 069.20		
	Total de la section	9 628 288.24		11 058 146.84		
	<i>Résultat reporté (n-1)</i>	2 119 258.02		2 519 155.77		
	Excédent de fonctionnement de l'exercice	413 657.75		573 453.84		
	Résultat de fonctionnement à reporter	2 532 915.77		3 092 609.61		
	<i>Affectation du résultat de fonctionnement en investissement sur n+1</i>	13 760.00		147 912.72		

FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général se maintiennent au niveau de l'année 2019 (avant la crise sanitaire) avec une augmentation de 3%. L'année 2021 est marquée par la mise en service du centre municipal de santé

Ambroise CROIZAT dès le mois d'avril avec au 31 décembre un effectif de 5 médecins, 3 secrétaires et 1 infirmière.

Les frais de personnel sont en augmentation de 16.30%, toutefois, la charge induite par le centre de santé est compensée en grande partie par des recettes (actes médicaux, subventions ARS).

Les autres charges de gestion ne sont pas tout à fait revenues au niveau de 2019 (618 098.62€) car les subventions aux associations ont été réduites suite à la persistance des contraintes dues à la crise sanitaire.

Les dotations aux provisions concernant le contentieux sur l'éco-lotissement Portes d'Illibéris n'ont pas été renouvelées en 2021, un protocole transactionnel de vente des lots cessibles ayant été signé avec

Un aménageur.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2020 (+10.30%).

Le nombre d'arrêts maladie du personnel non titulaire a fortement diminué se traduisant de ce fait par une baisse des remboursements d'indemnités journalières (I.J.)

Les produits de services sont en hausse de 60.84%. La reprise de l'activité avec Pass sanitaire favorisant les visites sur les sites patrimoniaux. L'allègement des mesures sanitaires aux écoles permettant le fonctionnement des cantines scolaires ainsi que les recettes du centre municipal de santé ont contribué à cette augmentation.

Le produit des impôts et taxes a augmenté de 10.46% dû principalement à la hausse des taux des taxes foncières en 2021 nécessaire pour maintenir la qualité des services publics.

La section de fonctionnement bénéficie donc de la reprise de l'activité économique et se termine avec un excédent pour la section de 573 453.84€ sur l'exercice. Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à 3 092 609.61€ avant affectation du résultat ce qui est globalement très positif.

La section d'investissement

INVESTISSEMENT	DEPENSES				
	Désignation	Montant 2020	%	Montant 2021	%
	Opérations d'équipement	1 290 169.46	53.67	821 913.74	45.22
	Remboursement capital d'emprunts	951 104.72	39.57	663 756.20	36.52
	Autres dépenses d'investissement	162 369.73	6.76	331 852.70	18.26
	Total dépenses réelles	2 403 643.91	100,00	1 817 522.64	100,00
	<i>Opérations d'ordre</i>	25 976.88		198 633.02	
	Total réalisé	2 429 620.79		2 016 155.66	
	<i>Restes à réaliser</i>	244 610.78		410 032.61	
	Déficit d'investissement reporté	-		127 411.62	
Total de la section (après RAR)	2 674 231.57		2 553 599.89		
RECETTES					
Désignation	Montant 2020	%	Montant 2021	%	
Dotations (FCTVA + TLE)	455 541.59	30.41	866 148.38	75.02	
Excédent de fonctionnement capitalisés	359 000.00	23.96	13 760.00	1.19	
Subventions + Fonds de concours CC ACVI	683 576.88	45.63	273 911.70	23.72	
Emprunts et dettes	100	0.01	800,00	0,07	
Autres	-	-	-	-	
Total recettes réelles	1 498 218.47	100,00	1 154 620.08	100,00	
<i>Opérations d'ordre</i>	400 664.15		848 465.58		
Total recettes réelles d'investissement	1 898 882.62		2 003 085.66		
<i>Résultat reporté n-1</i>	403 326.55		-		
Total de la section	2 302 209.17		2 003 085.66		
<i>Restes à réaliser</i>	358 262.93		402 601.51		
Total de la section (après RAR)	2 660 472.10		2 405 687.17		

Reste à financer sur 2022 147 912.72

En 2021, les dépenses de la section d'investissement en terme d'opérations d'équipements représentent un volume de 821 913.74€ réparti comme suit :

- Travaux de voirie et d'éclairage public : 203 781.54€
- Signalisation de voirie verticale et horizontale : 20 247.09€
- Bornes à incendie : 1 548.00€
- Parcours de santé Las Closes (suite 2020) : 6 889.20€
- Aménagement de l'ancien collège : 23 176.52€
- Changement de la chaudière école Néo : 43 059.66€
- Aménagement du centre municipal de santé : 159 731.49€
- Pistes cyclables : 194 351.16€
- Structure multisports complexe sportif : 32 449.08€ (reste à payer 66 205.58€ sur 2022)
- Projet numérique culturel cloître-Cathédrale : 136 680.00€

A noter, divers travaux d'investissements ont été réalisés en régie, c'est-à-dire par les agents municipaux : 109 997.20€. Répartis entre l'aménagement du centre municipal de santé (14 824.72€),

L'aménagement des bâtiments de l'ancien collège (40 479.65€) et l'aménagement du parcours de santé sur le site de l'ancien CES (54 692.83€). Ces travaux sont inclus dans les opérations d'ordres entre la section de fonctionnement (les fournitures et les frais de personnel y sont issus) vers la section d'investissement car ces travaux viennent enrichir le patrimoine de la commune.

Les autres dépenses non-individualisées en opérations s'élèvent à 331 852.70€ réparties comme suit :

- Frais d'étude du plan local d'urbanisme : 4 107.60€
- Subvention FISAC (fin du programme) : 423.00€
- Plantations d'arbres : 3 759.00€
- Matériel et outillage technique : 114 205.96€ (dont faucheuse-débroussailleuse 46 995.60€)
- Rachat du véhicule Peugeot Beeper en crédit-bail : 1 536.50€
- Matériel de bureau et informatique : 51 649.04€ (dont changement du serveur informatique 22 410.00€)
- Mobilier : 11 227.44€
- Autres matériels : 67 168.68€ (mobilier urbain, barrières, isolements, accueil vagues, etc...)
- Travaux de bâtiments divers : 51 048.99€ (étanchéité CLAE Néo, aménagements de bureau...)
- Travaux sur réseaux divers : 17 707.49€ (prise du Tech la Resclose, branchement arrosage espaces verts)

A la fin de l'année, certaines dépenses d'investissement sont en cours de réalisation et n'ont pas fait l'objet d'un paiement courant 2021 (410 032.61€), il s'agit des «restes à réaliser». Elles seront reprises et inscrites dans le budget 2022.

Les recettes d'investissement viennent financer les dépenses d'investissement. En 2021, la commune n'a pas fait appel à l'emprunt et a financé les dépenses d'investissement en grande partie sur ses fonds propres (1 728 373.96€), les fonds de concours de la communauté de communes (163 558€) et les subventions (111 153.70€).

A noter que certaines subventions attribuées en 2021 n'ont pas été encaissées et font l'objet de «restes à réaliser » en recettes d'investissement qui seront reprises et inscrites dans le budget 2022 (402 601.52€).

La section d'investissement fait apparaître un résultat déficitaire pour 140 481.62€ qui, après intégration des restes à réaliser en dépenses et recettes, s'élève à 147 912.72€ ; Déficit qui sera couvert par l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement pour le même montant.

Pour information, les opérations d'ordres en dépenses et recettes correspondent à des jeux d'écritures comptables sans flux financiers réels au sein de la même section d'investissement et entre les sections de fonctionnement et d'investissement.

4) Endettement de la commune en 2021

En cours au 31/01/2021 : 14 074 254.25€

Capital remboursé: 662 014.20€

Intérêts payés : 435 887.11€

Régul. ICNE 2020 : - 157 423.35€

ICNE 2021 : 150 273.99€

Capital restant dû au 31/12/2021 : 14 074 254.25€

L'endettement reste élevé par rapport à la moyenne nationale de la strate; la commune a toujours eu la ressource nécessaire au remboursement des annuités d'emprunts.

5) Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette en 2021

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute = recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs) – dépenses réelles de fonctionnement (regul. faite des atténuations des charges) est égale à 1 081 493.60€.

Elle présente un niveau satisfaisant puisqu'elle couvre le remboursement du capital de l'emprunt (662 014.20€)

Ainsi, l'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette soit épargne brute – remboursement du capital de l'emprunt est égale à 419 479.40€. Elle permettra d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

6) Budgets annexes de la commune

La commune gère 4 budgets annexes :

2 budgets SPIC (Service public industriel et commercial) :

- Parking souterrain
- Hébergement Gavroche

2 budgets Lotissements :

- Lotissement « Les Portes d'Illibéris »
- Lotissement « Cœur des Trilles 2 »

Remarque :

Le budget « Parking souterrain » est un budget de fonctionnement. Sur 34 emplacements, 24 sont occupés dont 4 réservés (Pompier, handicapé, 2 Mairie).

Le budget « Hébergement » n'a quasi pas fonctionné en 2021, conséquence de la pandémie.

Le budget lotissement « Les Portes d'Illibéris » dont la commercialisation des parcelles a été arrêtée en 2016 ne comporte pas d'écriture. Une délibération adoptant la reprise de la commercialisation des parcelles a été prise le 20 janvier 2021.

Le budget du lotissement « Cœur des Trilles 2 » n'est pas clos tant que les dernières parcelles ne seront pas vendues. Il reste deux parcelles invendues au 31/12/2021.

CA 2021 - Présentation agrégée des budgets

		Budget principal	Parking	Hébergement	Portes d'Illibéris	Cœur des Trilles2	Tous budgets
		CA 2021	CA 2021	CA 2021	CA 2021	CA 2021	CA 2021
Fonctionnement	<i>Dépenses</i>	10 484 693.00	10 092.75	100.20			10 494 885.95
	<i>Recettes</i>	11 058 146.84	11 908.73				11 070 055.57
	<i>Résultat</i>	573 453.84	1 815.98	-100.20	1,02		575 170.64
	<i>Report n-1</i>	2 519 155.77	663.03	259.06		198 885.25	2 718 963.11
	<i>Résultat cumulé</i>	3 092 609.61	2 479.01	158.86	1,02	198 885,25	3 294 133.75
	<i>A reporter n+1</i>	3 092 609.61	2 479.01	158.86	1,02	198 885,25	3 294 133.75
Investissement	<i>Dépenses</i>	2 016 155.66					2 016 155.66
	<i>Recettes</i>	2 003 085.66					2 003 085.66
	<i>Résultat</i>	-13 070.00			0,00		-13 070.00
	<i>Report n-1</i>	- 127 411.62			-1 020 954,17	-23 475.00	-1 171 840,79
	<i>A reporter n+1</i>	-140 481.62			-1 020 954,17	-23 475,00	-1 171 840,79
Résultat cumulé		2 952 127.99	2 479.01	158.86	-1 020 953,15	175 410,25	2 109 222.96

Hors restes à réaliser en investissement